

COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANVIER 2012

L'an deux mil douze le vingt six janvier à vingt heures trente
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous
la présidence de Madame Françoise GOSSARE, Maire.

Etaient présents :

M. TARAMAZZO Jean Louis ; Mme LE DAVAY Catherine; Mme Geneviève DE CLARENS ;
Agnès KUCHLY
Mme ADAM Marielle ; M BLANCHARD Michel ; Mr CHARON Michel ; M JANNIN Jean Luc ; M
Jean Claude MATHIEU

Absents représentés :

Mme Katia BELTOISE qui a donné pouvoir à Mr Jean Luc JANNIN

Absents

M. BLESTEL Alexandre
Mme LALLIER Jacqueline
M.MARCHAND Jean François

Secrétaire de séance : Mme Agnès KUCHLY

Ordre du jour

Approbation du précédent compte rendu du 12 Décembre 2011

Début de la séance à 20h40

Délibération demande de subvention DETR pour un accès handicapé Mairie

Délibération demande de subvention DETR pour des travaux réhabilitation du cimetière

Délibération prorogation Permis Construire Mairie

Délibération autorisant Mme le Maire à signer les Os et Avenants du Contrat Rural suite à
l'appel d'offres

Délibération autorisant Mme le Maire à signer une convention entre Mr le duc de Luynes pour
une occupation de terrain derrière le cimetière

Délibération Taxe SIAHVY pour participation au raccordement aux réseaux d'eaux usées
Tarif 2012

Délibération Participation communale 2012 SIAHVY

Délibération autorisant la commune à adhérer au groupement de commandes du CIG pour la
reliure des actes administratifs

Renouvellement de la Délibération autorisant la dérogation scolaire des enfants de Saint
Forget aux écoles de la ville de Chevreuse

Délibération demande de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau Seine
Normandie pour les raccordements Ferme de la Mare

Délibération demande de subvention au PNR pour le volet environnemental du PLU

Questions diverses

Subvention : SARRAF, Les Oisillons, Prévention Routière

Dates prochains Conseils municipaux

Tableau présence 22 Avril 2012 premier tour élection présidentielle

Ajout à l'ordre du jour

A l'ouverture de séance, Madame le Maire demande à l'Assemblée la modification de l'ordre
du jour

Ajout des points suivants :

Délibération cotisation foncière des Entreprises

Délibération désignant les délégués Parc dans diverses commissions

Délibération présentation rapport SIRYAE

Délibération autorisant madame le maire à signer des contrats d'affermage

Délibération demande de subvention DETR pour un accès handicapé Mairie

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire concernant l'Aménagement de deux accès handicapés à la Mairie.

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la DETR, exercice 2012, circulaire préfectorale n°2163 du 16 décembre 2011, soit 30% du montant HT des travaux, plafonné à 500 000€ pour la catégorie 3,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Adopte l'avant-projet d'Aménagement de deux accès handicapés à la mairie pour un montant de 36 000€ HT

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR programmation 2012, soumis à l'attention de Monsieur Gérard LARCHER

S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

1 Demande de subvention pour DETR 2012 au taux maximal

2 Le solde par autofinancement communal.

3 Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée

Délibération demande de subvention DETR pour des travaux réhabilitation du cimetière

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire concernant la réhabilitation du cimetière communal pour la tranche 1 en 2012 et la tranche 2 en 2013 (fin des travaux)

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la DETR, exercice 2012, circulaire préfectorale n°2163 du 16 décembre 2011, soit 30% du montant HT des travaux, plafonné à 500 000€ pour la catégorie 3,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Adopte l'avant-projet de réhabilitation du cimetière communal pour un montant de 103 000€ HT et de 123 188€ TTC

Sur deux exercices budgétaires avec l'essentiel sur 2012.

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR programmation 2012.

S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

1 Demande de subvention pour travaux divers d'intérêt local (TDIL) auprès du cabinet de la Ministre du budget $103\ 000 \times 0,50 = 51\ 500\ €$

2 Demande de subvention DETR 2012 : $103\ 000 \times 30\% = 30\ 900\ €$

3 Le solde par autofinancement communal.

Délibération prorogation Permis Construire Mairie

Délibération reportée lors d'un prochain conseil Municipal

Délibération autorisant Mme le Maire à signer les Os et Avenants du Contrat Rural suite à l'appel d'offres

Le conseil autorise à l'unanimité Madame le maire à signer les OS / avenant de moins-value liés au Contrat Rural suite à AO

Lot 1 Démolition Société Les Maçons du Manoir

Lot 2 Ravalement Société Les Maçons du Manoir

Lot 3 Menuiserie Société Pellé

Lot 4 Couverture Etanchéité zinguerie Société Méniger

Lot 5 Plomberie les maçons du Manoir

Lot 6 Electricité chauffage société LTE

Lot 8 Peinture revêtement de sol société Peindecor

Lot 9 VRD Société Les Maçons du Manoir

Délibération autorisant Mme le Maire à signer une convention entre Mr le duc de Luynes pour une occupation de terrain derrière le cimetière

La délibération autorisant madame le Maire à signer une convention avec Duc de Luynes (extension cimetière) est reportée

Délibération Taxe SIAHVY pour participation au raccordement aux réseaux d'eaux usées Tarif 2012

Vu la délibération du 20 décembre 2011, le comité syndical a fixé le tarif de la taxe pour participation au raccordement au réseau d'eaux usées pour l'année 2012.

Vu l'article L 5212 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu les tarifs proposés :

Logements, bureau, ateliers

12,67 € /m²

Entrepôts, groupes scolaires

6,337 €/m²

Cette taxe est à répartir de la façon suivante :

Lorsque le déversement s effectue directement dans le collecteur intercommunal

- 100% au profit du Syndicat de l'Yvette quelle que soit la surface Hors Œuvre Nette construite

Lorsque le déversement s'effectue dans le collecteur communal raccordé à son extrémité au réseau intercommunal :

moins de 600m² de SHON construite : 100% à la commune

plus de 600 m² de SHON construite : la commune percevra la totalité de la taxe et reversera 40%de celle ci au syndicat de l'Yvette

Lors des projets d'agrandissement la taxe ne sera appliquée que lorsque la SHON supplémentaire sera supérieure à 20m²

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité

D'approuver les tarifs de la taxe pour participation au raccordement au réseau d'eaux usées pour 2012 tels qu'exposés ci-dessus délibéré par le SIAHVY le 20 décembre 2011.

Délibération Participation communale 2012 SIAHVY

Vu l'article 15 des statuts du SIAHVY,

Vu que les dépenses d'administrations générales sont réparties entre toutes les communes adhérentes au SIAHVY au prorata de la population communale située dans le bassin versant de la rivière.

Vu que la commune adhère à la compétence hydraulique, les frais d'entretien et travaux d'aménagement de la rivière ainsi que l'annuité de la dette doivent être ajoutés.
Considérant le montant 2011 de la participation communale fixée à 6,237€ / habitant
Il est proposé pour 2012 de fixer la participation communale à 6,374€/ habitant
Après en avoir délibéré, le conseil Municipal approuve le montant des cotisations au budget principal du SIAHVY 2012 soit 6,374€ par habitant soit un montant total de 5699,45€

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération autorisant la commune à adhérer au groupement de commandes du CIG pour la reliure des actes administratifs

Le conseil approuve à l'unanimité **l'adhésion de la commune** au groupement du CIG pour la reliure des actes administratifs

Renouvellement de la Délibération autorisant la dérogation scolaire des enfants de Saint Forget aux écoles de la ville de Chevreuse

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable quant à la scolarisation des enfants de la commune de Saint-Forget dans les écoles de la ville de Chevreuse
 - Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la scolarisation des enfants de Saint-Forget
 - Autorise Madame le Maire à régler les frais de scolarité à la ville de Chevreuse.
- La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération demande de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les raccordements Ferme de la Mare

Demande de subvention pour raccordement Ferme de la Mare : délibération supprimée

Délibération demande de subvention au PNR pour le volet environnemental du PLU

Délibération supprimée

Délibération Cotisation Foncière des Entreprises

Le Maire expose les dispositions de l'article 1647D du code général des impôts permettant au conseil Municipal de fixer un pourcentage de réduction applicable à la base minimum en faveur des assujettis dont le montant hors taxes des recettes ou du chiffre d'affaires au cours de la période de référence est inférieur à 10 000€

Il précise que ce pourcentage de réduction ne peut excéder 50%

Vu l'article 1647 D du code général des impôts,

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré,

Décide de réduire la base minimum des assujettis dont le montant hors taxes des recettes ou du chiffre d'affaires au cours de la période de référence est inférieur à 10 000€

Fixe le pourcentage de réduction à 30%

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

Délibération Désignant les délégués de la Commune de Saint-Forget au sein des commissions Thématiques du Parc Naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Vu l'exposé de Madame le Maire présentant les nouvelles commissions thématiques du Parc Naturel

Vu que le 16 janvier 2012 ont été désignés les présidents et vice-présidents des huit commissions thématiques

Considérant que la commune de saint-Forget désire voir siéger dans ces instances des élus du conseil municipal

Le Conseil décide à l'unanimité, de désigner les élus suivants :

Madame Marielle ADAM commission Agriculture/Forets
Madame Catherine LE DAVAY commission Urbanisme –habitat – Paysage
Monsieur Jean-Luc JANNIN commission Maitrise des énergies -Déplacements
Monsieur Michel CHARON commission Patrimoine –culture- Tourisme

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération présentation rapport SIRYAE

Considérant que le rapport annuel du délégataire doit être présenté au conseil municipal puis mis à la disposition du public

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Approuve le rapport Annuel du délégataire SAUR et rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau potable DDT
Décide de le mettre à disposition du public

Délibération autorisant madame le maire à signer des contrats d'affermage

Le conseil à l'unanimité autorise le maire à signer des contrats d'affermage avec Mr Le Metayer
et Mr Gousseau.

Questions diverses

Présidentielles et législatives 2012 : tableaux de présence à compléter pour la journée du 22/04

Demande de subvention SARRAF (forêt de Rambouillet) : refusée

Demande de subvention crèche « Les Oisillons » : reportée

Prochain conseil : **21 février 20h30**

La séance est levée à 22h50

Madame Françoise
GOSSARE

Madame Catherine LE
DAVAY

Monsieur Michel
BLANCHARD

Monsieur Jean-Luc JANNIN

Monsieur Jean-Claude
MATHIEU

Madame Katia BELTOISE

Madame Marielle ADAM

Monsieur Jean-François
MARCHAND

Madame Agnès KUCHLY

Monsieur Michel CHARON

Madame Jacqueline
LALLIER

Madame Geneviève de
CLARENS

Monsieur Jean-Louis
TARAMAZZO

Monsieur Alexandre
BLESTEL

PAGE

Page PAGE 5 sur NUMPAGES 6